

REGLEMENT GRAND PRIX BENJAMIN SAISON 2017

Conditions de participation club :

L'inscription des judokas doit être effectuée via l'extranet fédéral : [Lien extranet](#)

Le club, qui engage des judokas aux grands prix, doit s'impliquer activement dans l'organisation de la manifestation.

L'arbitrage et la commission sportive sont assurés par les membres des clubs (jeunes, dirigeant, enseignant).

Conditions de participation du judoka :

2 timbres de licence

Certificat médical obligatoire – « *non contre indication à la pratique du judo en compétition* »

Grade minimum **ceinture jaune**

Formule d'animation :

Groupe morphologique de 5 combattants (poule de 5)

Il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer un groupe.

Classement de fin de saison

Un classement sera établi à l'issue de chaque grand prix du 1^{er} au 5^{ème} par poule

La remise des médailles s'effectue avec un protocole officiel.

Un barème de comptabilisation des points permet d'établir le classement final :

1^{er} = 30 pts 2^{ème} = 20 pts 3^{ème} = 10 pts 4^{ème} = 5 pts 5^{ème} = 2 pts

En cas d'égalité, le classement obtenu sur l'ensemble des grands prix sera pris en considération.

Ce classement final permettra de sélectionner 30 benjamins et 20 benjamines au critérium régional :
au dojo Jean Claude Rousseau - rue Fernand Pelloutier à Orléans